FSGT 93
Merci le sport

Seine-Saint-Denis
LE DÉPARTEMENT

in Seine-Saint-Denis

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE CROSS-COUNTRY

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2019

PARC DÉPARTEMENTAL DE LA POUDRERIE

La Coprésidence du Comité FSGT de Seine-Saint-Denis

Cher-e-s ami-e-s,

Nous voici engagés dans la saison des cross d'athlétisme, pour les participants et participantes de tous âges.

Le championnat départemental de cross FSGT de Seine-Saint-Denis 2019 aura lieu

Dimanche 8 décembre 2019, au parc forestier de la Poudrerie

Cette saison, le championnat départemental de cross-country FSGT 93 évolue encore. Le mot départemental prendra tout son sens, puisque c'est une organisation collective et départementale, grâce à l'implication de tous les clubs de la commission et leurs bénévoles, qui permettra le bon déroulement de cette compétition. En effet, le site du parc de la Poudrerie ne permet pas une organisation classique avec un club support. Le collectif et la solidarité seront encore une fois en actes, au service du plus grand nombre, et permettront trois évolutions dans nos courses et nos parcours : une course sans classement de 2024 m ouverte à tous et toutes, un relais mixte de 4x1000m (2hommes et 2 femmes) et un parcours de marche nordique également ouvert à tous et toutes.

Nul doute que ce championnat, qui regroupera plus de 700 athlètes de toutes les catégories de moustiques à vétérans, connaîtra un grand succès au regard des implications de la FSGT 93 et de ses clubs d'athlétisme.

Nous remercions le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, qui met à disposition le très beau parc forestier de la Poudrerie, permettant la tenue de cette compétition départementale de cross-country pour tous les niveaux et les profils d'athlètes, avec des parcours relevés et beaucoup de convivialité.

Nous invitons tous les clubs de la Seine Saint-Denis à faire un effort particulier d'engagement et de participation pour honorer ce grand classique de nos compétitions qu'est le cross départemental, aussi en remerciement du dévouement des bénévoles de la commission départementale d'athlétisme.

Qu'ils soient d'ores et déjà tous remerciés.

La compétition accessible à toutes et tous, pour que chacun et chacune atteigne son meilleur niveau, se dépasse et réalise sa meilleure performance, où les plus faibles ne sont pas mis de côté et où les meilleur-e-s sont valorisé-e-s : voilà l'ambition que nous portons pour nos licencié-e-s et avec les clubs, dans les activités de compétition du comité FSGT 93. A l'heure d'accueillir en 2024, dans notre département de la Seine-Saint-Denis, la plus grande compétition sportive de la planète, cette conception de la pratique sportive émancipatrice et de service public du sport que défend et promeut la FSGT 93 avec ses associations, doit être plus que jamais au cœur des préoccupations.

Dans l'attente de vivre avec vous cette belle et grande journée de cross, le comité FSGT de Seine-Saint-Denis souhaite à toutes et à tous les meilleures performances sportives et d'excellents résultats.

Clément Rémond
Coprésident du Comité FSGT 93

Stéphane TROUSSEL

Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

C'est toujours un grand plaisir de voir s'organiser sur le territoire une manifestation sportive départementale. C'est là une nouvelle démonstration du dynamisme et de l'implication des dirigeants, des adhérents et bénévoles du monde sportif sequano-dionysien.

Entraîner, former, transmettre c'est ce que fait avec passion et dévouement la FSGT 93 et je les en remercie.

Un Cross départemental est à la fois un spectacle pour les habitants, une compétition pour les engagés, et pour tous, une fête.

La FSGT 93 nous offre ainsi un beau moment de sport qui met en valeur l'athlétisme et des coureurs venus de toute la Seine-Saint-Denis et au-delà.

A l'heure où notre département se prépare à accueillir les JOP 2024, nous devons tout faire pour favoriser au quotidien le sport pour tous. C'est une valeur que nous partageons de longue date avec la FSGT 93.

Je souhaite donc, avec Mathieu Hanotin, Conseiller départemental délégué chargé du sport et de l'organisation des grands événements, une belle compétition à tous et toutes le 8 décembre prochain.

Stéphane Troussel

Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

ORGANISATION

Jurys et officiels

Cette année, l'organisation du championnat départemental de cross-country est particulière puisqu'il n'y a pas de club support. La réussite de cette épreuve dépendra de l'implication de tous les clubs d'athlétisme qui constituent la commission départementale. Des clubs et des officiels sont déjà impliqués dans l'organisation.
Il conviendra toutefois que chaque club participant fournisse au minimum 2 personnes pour contribuer à l'organisation générale de la compétition (notamment les juges à l'arrivée et des commissaires de parcours) comme cela est la tradition dans le cadre d'organisations départementales solidaires.

- Directeur de réunion ---> Jean-Yves Quemener (TAC)
- Secrétariat/Informatique ---> Hervé MANUEL (USMA)
  + 1 personne
- Liaison ---> 2 personnes
- Arrivée ---> Michel COLOMOBO
  Luc BLANCHARD (SDUS)
  Aurélien REBRAY (ABDO)
- Juge arbitre + photos ---> Hervé CADERON (ESS)
- Chronométreur ---> Jacques Gillot (ABDO)
  + 1 personne
- Starter ---> Philippe RENAUDIN (ASGB)
- Animation podium/protocole ---> Malik RACHIDI (USMA)

RECOMPENSES

- <u>Dans chaque catégorie sont décernées :</u>

  - 1 médaille aux 3 premiers (sauf cross court et moustiques)
  - 1 coupe par équipe
  - 1 médaille à tous les moustiques filles et garçons

- <u>Classements par équipe :</u>

  - *Pour toutes les catégories de jeunes garçons et filles (Poussins, Benjamins et Minimes)*
    Les 3 premiers
  - *Pour les catégories cadets, cadettes, juniors garçons et filles*
    Les 3 premiers
  - *Pour les catégories séniors masculins 1 et 2 confondus*
    Les 4 premiers
  - *Pour la catégorie séniors filles 1 et 2 confondues*
    Les 3 premières
  - *Pour la catégorie vétéran 1*
    Les 4 premiers
  - *Pour la catégorie vétéranes 1*
    Les 3 premières
  - *Pour les catégories vétérans et vétéranes 2*
    Les 3 premiers
  - *Pour les catégories vétérans et vétéranes 3, 4 et 5 confondus*
    Les 3 premiers

Pour les clubs présentant deux équipes dans une même catégorie, il conviendra donc de prendre en compte le fait que les classements s'établissent sur 4 coureurs.

Info importante

Tous les participants au cross départemental sont qualifiés automatiquement aux championnats régionaux FSGT de cross-country, qui se dérouleront dimanche 19 janvier 2020 à Vitry (94). Les participant aux championnats régionaux de cross-country seront quant à eux automatiquement qualifiés pour les championnats de France qui auront lieu le 1er mars 2020 à Antibes (06).

ENGAGEMENT ET REGLEMENTATION
CROSS DEPARTEMENTAL

1. **Qualifications :** la participation aux championnats départementaux de cross est obligatoire pour pouvoir participer aux championnats régionaux et aux championnats fédéraux.

2. **Licences :** toutes les licenciées et tous les licenciés des clubs FSGT de Seine-Saint-Denis seront automatiquement engagé.e.s pour cette compétition.

   Les clubs ont jusqu'au lundi **2 décembre à 18h** pour faire les licences de leurs athlètes et payer leur redevance. Le Comité se charge d'intégrer les licences validées en informatique jusqu'au 2 décembre 2019 à 19h.

   Double activité : les clubs doivent faire remonter au comité les noms des athlètes pratiquant plusieurs activités.

   Les athlètes non licenciés au 2 décembre ne seront pas acceptés (aucune dérogation possible).

3. Tous les participants au cross doivent être licenciés à la FSGT et leur **licence 2019-2020 validée.**

   Aucune dérogation ne sera accordée sur place

4. Compte tenu du différentiel entre les licenciés et les athlètes participant au championnat, les étiquettes avec le nom, prénom, sexe, catégorie, club des participants seront à coller sur les dossards. Ces éléments seront fournis par l'organisation lors du retrait des dossards (une enveloppe par club avec les étiquettes de toutes les licenciées et tous les licenciés au 2.12.19). Il faut donc que vous prévoyez un temps pour cela avant le début de la compétition.

5. À la suite de la réglementation fédérale, les athlètes seniors et vétérans courent dans leur catégorie initiale.

6. **Repêchages :** les athlètes qui ne pourraient participer aux championnats départementaux peuvent éventuellement être repêchés pour le championnat régional avec justificatif à fournir avant le 6 janvier 2020 et la réunion de la commission départementale athlétisme.
   Les athlètes ayant participé à une autre compétition le jour des championnats départementaux de cross ne pourront être repêchés.

7. **Relais mixte :** ouvert à partir des catégories minimes. Equipes composées obligatoirement de deux hommes et de deux femmes. Composition des équipes à donner au protocole impérativement 1 h avant le départ.

Réglementation cross

1. DEPARTEMENTAUX

Ils doivent être organisés dans chaque département où existe au moins un club affilié à la FSGT. Il s'agit d'une épreuve à titre individuel et par équipe, qualificative aux championnats régionaux ou fédéraux selon les règles définies par chaque commission départementale ou régionale.

2. REGIONAUX

Ils sont directement qualificatifs pour les Championnats de France FSGT. Les responsables régionaux feront parvenir à la CFAA le lieu d'implantation du championnat afin d'en faire le communiqué à tous les clubs par l'intermédiaire du bulletin d'athlétisme de la commission. Les comités régionaux peuvent faire participer le maximum de concurrents tant que cela ne perturbe pas l'organisation de ces championnats.

3. CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT

Tout athlète classé lors des championnats régionaux pourra être qualifié aux championnats de France FSGT par la commission régionale si ce dernier remplit toutes les conditions (sous réserve de modifications apportées par la FSGT) :

A) Catégories participantes aux Championnats de France FSGT :

Minimes	Femmes et Hommes
Cadettes et Cadets	Femmes et Hommes
Juniors	Femmes et Hommes
Seniors 1 & 2	Femmes et Hommes
Vétérans 1, 2, 3, 4 & 5	Femmes et Hommes

B) Catégories :

Tous les athlètes classés lors des championnats régionaux pourront être qualifiés aux championnats de France FSGT par leur commission régionale pour les catégories suivantes :

Cadettes et Cadets

Juniors (H&F)

Seniors 1&2 (H&F)

Vétérans 1 (H&F)

Vétérans 2, 3, 4, 5 (H&F)

FSGT 93
Merci le sport

CATEGORIES
SAISON 2019-2020

MOUSTIQUES	NE (E) S	EN	2011 à 2013
POUSSINS	NE (E) S	EN	2009 et 2010
BENJAMINS	NE (E) S	EN	2007 et 2008
MINIMES	NE (E) S	EN	2005 et 2006
CADETS	NE (E) S	EN	2003 et 2004
JUNIORS	NE (E) S	EN	2001 et 2002
SENIORS 1	NE (E) S	ENTRE 1991 et 2000	
SENIORS 2	NE (E) S	ENTRE 1979 et 1990	
VETERANS 1	NE (E) S	ENTRE 1971 et 1980	
VETERANS 2	NE (E) S	ENTRE 1961 et 1970	
VETERANS 3	NE (E) S	ENTRE 1951 et 1960	
VETERANS 4	NE (E) S	ENTRE 1946 et 1950	
VETERANS 5	NE (E) S	ENTRE 1945 et avant	

FSGT 93
Merci le sport

Championnats Départementaux de Cross-Country

Dimanche 8 Décembre 2019

Chaussures à pointes Interdite

Départ / Arrivée	180 m
Petite Boucle	750 m
Moyenne Boucle	1700 m
Grande Boucle	3000 m

Difficulté

H — Repère Signaleurs

Course N° 1	10h30 4880 m	Vétérans Hommes 2 / 3 / 4 / 5 + Juniors Hommes + Marche Nordique D + 1 MB + 1 GB + A
Course N° 2	11h 930 m	Moustiques Filles D + 1 PB + A
Course N° 3	11h10 930 m	Moustiques Garçons D + 1 PB + A
Course N° 4	11h20 1680	Poussins - Poussines D + 2 PB + A
Course N° 5	11h35 1880 m	Benjamines + Course Open 2024 D + 1 MB + A
Course N° 6	11h55 2630 m	Benjamins + Minimes Filles D + 1 PB + 1 MB + A
Course N° 7	12h15 7880 m	Séniors Hommes 1 & 2 + V1M D + 1 MB + 2 GB + A
Course N° 8	13h 3930 m	Cadets M + Juniors F + Séniors F 1 & 2 + Vétéranes F 2 / 3 / 4 / 5 D + 1 PB + 1 GB + A
Course N° 9	13h30 3180 m	Cadettes + Minimes garçons D + 1 GB + A
Course N° 10	13h50 3280 m	Relais mixte TC 2 Hommes – 2 Femmes D + 1PB + 1PB + 1 PB + 1 PB + A

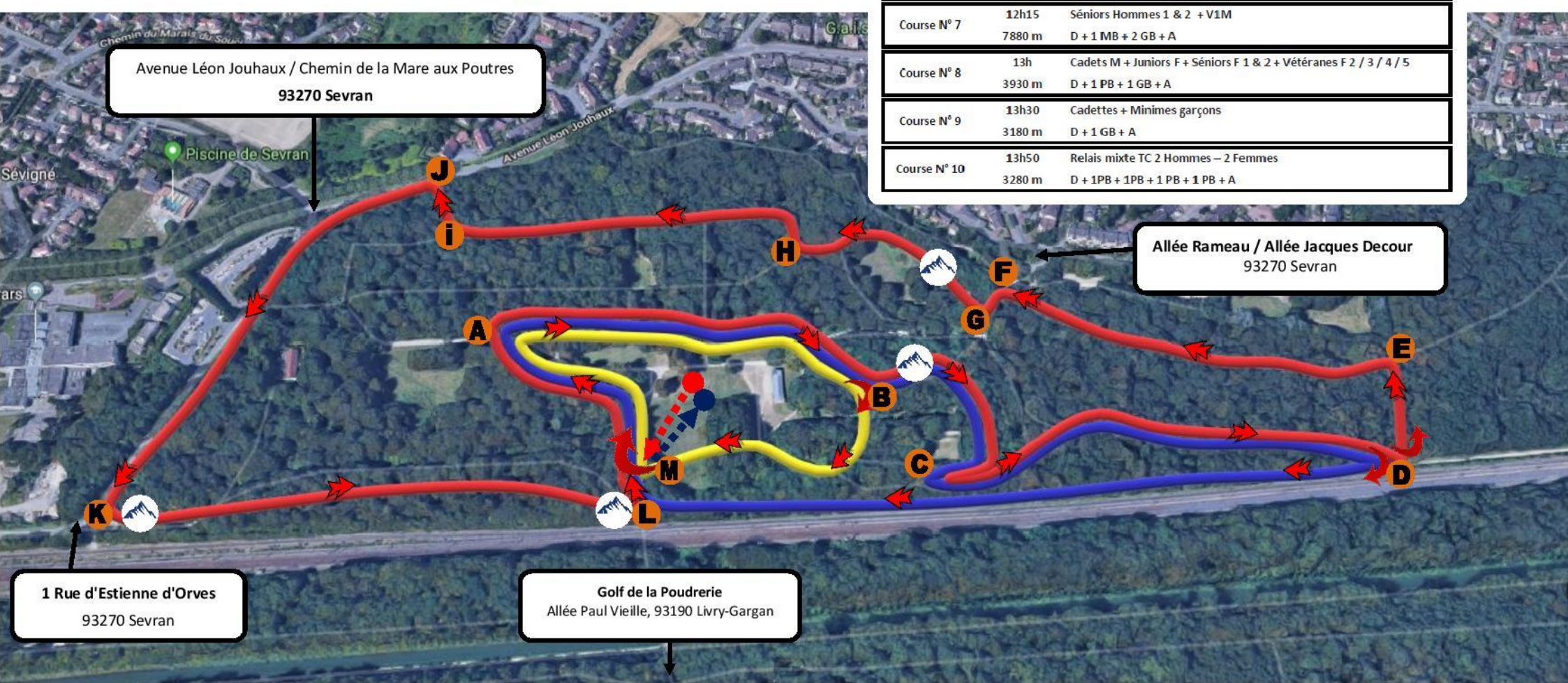

FSGT 93
Merci le sport

Distances et des horaires des courses

10h		Mise en place du jury		
1	10h30	Vétérans hommes 2 / 3 / 4 / 5 + Juniors hommes + MARCHE NORDIQUE OPEN	1 moyenne 1 grande	4880 m
2	11h	Moustiques filles	1 petite	930 m
3	11h10	Moustiques garçons	1 petite	930 m
4	11h20	Poussins - Poussines	2 petites	1680 m
5	11h35	Benjamines + COURSE OPEN 2024	1 moyenne	1880 m
6	11h55	Benjamins + Minimes filles	1 petite 1 moyenne	2630 m
7	12h15	Séniors hommes + V1 m	1 moyenne 2 grandes	7880 m
8	13h	Cadets m + Juniores f + Séniores f 1 et 2 + Vétéranes f 2 / 3 / 4 / 5	1 petite 1 grande	3930 m
9	13h30	Cadettes + Minimes garçons	1 grande	3180 m
10	13h50	Relais mixte TC 2 hommes – 2 femmes 4x1 petite boucle	4x1 petite	3280 m

LE PARC FORESTIER DE LA POUDRERIE

Le parc forestier de la Poudrerie, créé en 1980, englobe les bois départementaux de la Tussion et des Sablons pour constituer un poumon vert de 137 hectares. Il conserve encore quelques vestiges de la Poudrerie nationale, créée en 1867. Lieu de mémoire d'un siècle d'activités poudrières converti en parc de détente et de loisirs, il possède par ailleurs un patrimoine bâti particulièrement riche. Les nombreux espaces ouverts herbacés et les nombreuses mares abritent une faune et une flore très riches.

Depuis janvier 1999, la gestion du parc est dévolue à l'Agence des Espaces Verts de la région Ile-de-France. Classé en "zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique" (ZNIEFF) par le ministère de l'Environnement et le secrétariat "faune et flore" du Muséum d'Histoire Naturelle, le Parc Forestier de la Poudrerie possède des atouts incontestables : la grande richesse de son milieu naturel (faune et flore), ses étangs et ses fossés, sa zone nature, le canal de l'Ourcq, son patrimoine bâti, – dont quelques bâtiments qui ont pu être sauvés de la démolition et représentent les vestiges de l'activité industrielle passée de l'ancienne poudrerie.

La gestion directe du parc de la poudrerie a été reprise par le Département de la Seine-Saint-Denis depuis le 1er janvier 2011 après 11 ans de gestion par l'Agence des Espaces Verts de la région d'Ile-de-France et 20 ans d'entretien par l'Office National des Forêts. Diverses animations sur la faune et la flore dans le parc de la Poudrerie pour tous les âges sont organisées tout au long de l'année. La FSGT 93 y coordonne notamment le dispositif « Activ'été », et propose en juillet et août plus de 15 activités physiques, sportives et artistiques gratuites, permettant d'accueillir près de 10 000 jeunes, enfants et familles : https://www.youtube.com/watch?v=iiH-SyQNpHw

https://www.fsgt93.fr/Activ-ete-La-Poudrerie-2019.html

INFORMATIONS PRATIQUES

Parc forestier de la Poudrerie

ACCES

Privilégiez le covoiturage et les transports en commun.

En BUS

Dépose minute : au croisement de l'allée des rameaux et allée Jacques Decour. Pas de stationnement.
Stationnement au 1 allée Eugène Burlot à Vaujours (entrée principale du parc)

En Voiture

Stationnement entrée principale du parc de la Poudrerie, 1 allée Eugène Duclos à Vaujours, ou Parking du Golf allée Paul Vieille à Livry Gargan.

En RER

RER B – gares de Sevran Livry ou Vert Galan.

Espaces pour les tentes de clubs, toilettes.

Buvette et restauration sur place.

Consignes générales :

Merci à chaque club de prévoir sa trousse de secours.

En cas de blessure ou de malaise, des personnes formées aux premiers secours seront présents sur site et pourront apporter les premiers secours, avant si besoin, de faire intervenir les pompiers.

En accord avec le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, nous demandons aux athlètes et aux accompagnateurs :

- De respecter le lieu dans sa globalité et d'être vigilent sur la faune et la flore qui s'y trouvent
- De ramasser toutes les ordures et laisser le site propre – des poubelles et des containers seront sur site
- L'utilisation des pointes est interdite. Chaussures de trail conseillées (sol varié : pelouse, chemins, stabilisé, béton)

COMMUNICATION

Le classement sera mis en ligne dès le lendemain de la compétition, sur les réseaux sociaux, le site internet www.fsgt93.fr et diffusé à tous les clubs.

Des photos de la compétition seront à retrouver sur les pages facebook et instagram de la FSGT 93, que nous vous invitons à rejoindre. N'hésitez pas à prendre vos propres photos et à les partager en identifiant la FSGT 93 avec #mercilesport et #fsgt93

Retrouvez toutes les vidéos réalisées par la FSGT 93 sur la chaîne YouTube

https://www.youtube.com/channel/UCgHxC8GtFZQ_HhmzeOML7zw

LE COMITE FSGT DE SEINE-SAINT-DENIS

Le comité FSGT 93 regroupe, développe et fédère les associations affiliées en Seine-Saint-Denis : 200 associations sportives et 15000 adhérents, dans plus de 50 disciplines sportives pour tous les publics (de l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, les personnes en situation de handicap, les adultes, les séniors), de la pratique loisir à l'activité de compétition (15 activités de compétitions regroupées en commissions départementales).

La FSGT 93 se veut être un outil départemental au service du développement des activités physiques et sportives des associations sportives locales affiliées. C'est en ce sens que le comité apporte un soutien sans relâche à l'activité des clubs, des commissions, des bénévoles... et joue aussi une mission d'intérêt général pour toute la population de Seine-Saint-Denis, dans une optique de développement d'une politique sportive départementale d'accès aux activités physiques, sportives et artistiques pour le plus grand nombre et en direction des publics qui en sont les plus éloignés et les plus isolés.

La FSGT 93 a fêté en 2018 ses 50 ans : de nombreuses initiatives sportives et festives ont été organisées, ouvertes à toutes et tous, permettant d'amplifier la dynamique déjà en place dans le comité, de contribuer à l'amélioration et la transformation de nos activités sportives, nos compétitions, de valoriser l'engagement des associations et des bénévoles, tout en transmettant l'héritage et les valeurs fondamentales propres à notre organisation.

Retrouvez toute la FSGT 93 sur www.fsgt93.fr et les médias sociaux facebook, instagram et youtube.

MERCI LE SPORT

FSGT 93
Merci le sport

Soirée des bénévoles FSGT 93, les 10 ans – 27.09.2019

Salle des mariages, hôtel de ville, Saint-Denis

CHAMPIONNATS REGIONAUX FSGT DE CROSS

19 JANVIER 2020

REPECHAGES

Catégories Cadets à Vétérans

CLUB :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	CATEGORIE	N°LICENCE	MOTIFS

A ENVOYER AU PLUS TARD LE 6 JANVIER 2020 accompagné des justificatifs,
Comité FSGT 93, 16 Avenue Paul Eluard, 93000 BOBIGNY

FSGT 93
Merci le sport

CROSS DEPARTEMENTAL

FSGT 93

REJOIGNEZ L'AVENTURE ET VENEZ VOUS DÉPASSER SUR DE TRÈS BEAUX PARCOURS ET DANS UN CADRE CONVIVIAL !

FSGT 93
Merci le sport

Parc forestier de la Poudrerie : accès transports en commun.

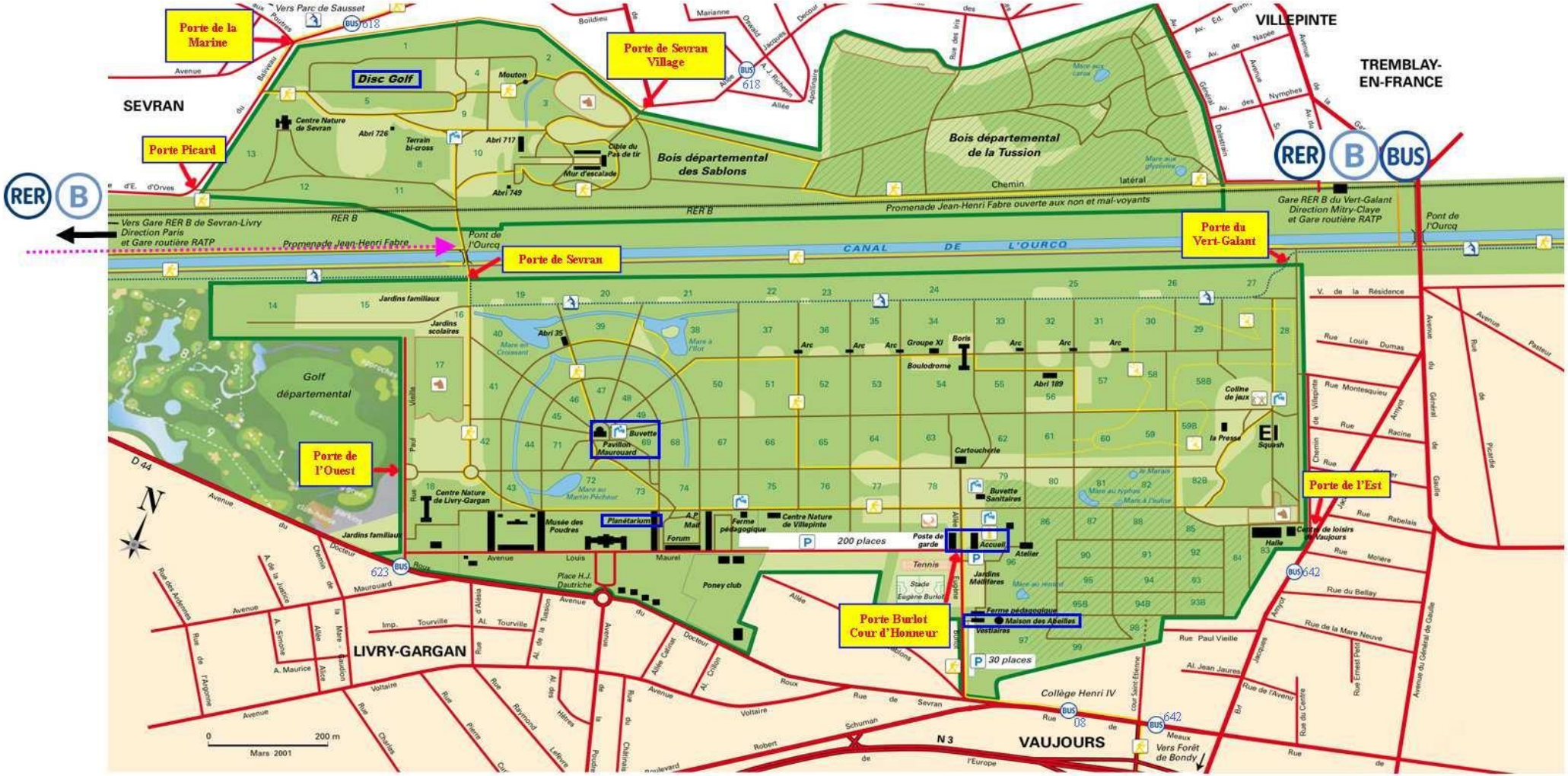

Entrée Porte Burlot / Cour d'Honneur :
Bus 08 : Meaux - Bobigny / Arrêt Brazza (5-8min)
Bus 642: Gare de Villepinte RER B - Gare du Chênay Gagny RER E/ Arrêts La Poste. (8min)
Bus 644: Le Raincy Lycée Albert Schweitzer -Vaujours Mairie / Arrêt Vaujours Mairie. (15min)

Entrée Porte de l'Ouest (Golf) : Arrêt Square Henry Legrand (1min)
Bus 623 : Gare de Sevran Livry RER B - Gare Gagny RER E.

Entrée Porte de Sevran : Arrêt Sevran - Livry (15min)
RER B : Paris gare du Nord - Mitry - Claye .
Bus 147 : Eglise de Pantin - Sevran.
Bus 605 : Gare d'Aulnay Sous Bois RER B - Gare du Raincy RER E.

Entrée Vert Galant :
Arrêt Vert Galant (5min)
RER B : Paris gare du Nord - Mitry - Claye .
Bus 15 : Aulnay Sous Bois RER B - Tremblay En France Jaurès.
Bus 39 : Villepinte Vert Galant - Aéroport CDG1 RER B.
Bus 45 : Villepinte Vert Galant RER B - Le Blanc Mesnil RER B.
Bus 619: Villepinte Vert Galant RER B - Petit Tremblay.
Bus 642: Gare de Villepinte RER B - Gare du Chênay Gagny RER.

Entrée Porte de la Marine : Arrêt Vivaldi (1min)
Bus 618 : Gare d'Aulnay Sous Bois RER B - Sevran.